

BORDEREAU D'ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

Comment verser votre contribution ?

S'adresser à un organisme collecteur de votre choix (CCI, AGEFA, AIDA...) et préciser l'affectation de vos dons en citant les écoles concernées.

Nos établissements scolaires sont habilités à bénéficier de la taxe d'apprentissage à hauteur du barème :

BARÈME

A



COURS PASCAL

BARÈME

B



HORIZON SANTÉ

Nos coordonnées

Vous avez décidé de verser votre taxe d'apprentissage 2010 à nos écoles.

Merci de nous retourner ce document :

• Par courrier :

Cours Pascal
Service Taxe d'apprentissage
21 rue Longue – 69001 LYON
T. 04 72 07 43 43

• Par télécopie :

04 72 07 43 49

**Nous vous remercions à l'avance de votre contribution au développement de nos écoles :
COURS PASCAL et HORIZON SANTÉ Diététique**

BORDEREAU D'ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2010

Montant du versement attribué

COURS PASCAL	HORIZON SANTÉ
BARÈME A CAP – BEP – BAC PROFESSIONNEL	BARÈME B BAC + 2
.....€€

Versez le montant maximum autorisé
(tranche A - tranche B)

Coordonnées de votre entreprise

Raison sociale :

N° de Siret de votre Société :

Adresse :

.....

Contact : Fonction :

Organisme collecteur que vous avez choisi :

Nous vous remercions à l'avance de votre contribution au développement de nos écoles :
COURS PASCAL et HORIZON SANTÉ Diététique